

PV ASSEMBLEE GENERALE de l'AG du 29 juin 2023

Invitations et convocations : Salariés, parents des enfants scolarisés sur les 6 communes, élus et partenaires, membres du conseil d'administration (voir feuille d'émargement), il a été diffusé 1200 invitations.

Lors de l'émargement, il est offert un verre de l'amitié et ses amuse-bouche sont proposés aux participants.

À la vue du nombre d'adhérents, l'assemblée générale s'est suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Membres du ca présents : Priscilia Pouponnot, Stéphane Bernard, Corinne Maurice, Jérôme Lenois, Sabrina Chaigneau, Claire Léger, Noémie Hérissé

Personnes présentes : Nadia Boireau, Wilfried Maillet

Membres excusés : Philippe Pelletier, dubois Karel, Karen Boff, Ludovic Ourvouai, Maryline Pauliac, Philippe Léger.

Ouverture de la séance à 19h30 par les Co-Présidents Priscilia Pouponnot et Stéphane Bernard, remerciement aux personnes présentes et à l'intérêt qu'elles portent à l'association.

Priscilia Pouponnot et Stéphane Bernard président la séance.

Pouponnot Priscilia exerce ses fonctions de secrétaires de séance.

Les co-présidents rappellent qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la co présidence.

La co-présidence de séance met à disposition des membres de l'association :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les pouvoirs des personnes représentées ;
- Un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- Les comptes d'exercice clos le 13 avril 2022 arrêtés par le conseil d'administration ;

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer du jour indiqué ci-après.

- Les bilans de l'exercice écoulé ;
- L'examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ses comptes.
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Stratégie, programme et projets de l'exercice en cours ;
- Approbation du budget pour l'exercice en cours

2ème résolution

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité.

La co-présidence indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme report à nouveau.

Les Co-présidents et les Co-trésoriers se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

3ème résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé au compte de report à nouveau.

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité.

La Co-présidence expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et la reprise normale de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il indique les axes de travail et les lignes directives fixées.

L'investissement pour cette année 2023 se porte sur une amélioration du parc informatique et des projets autour de l'extérieur et à l'amélioration du pôle cuisine ainsi qu'autour de la vidéo, cet investissement important a fait déposer des demandes de subvention auprès des institutions partenaires s'appuyant sur le « Plan Mercredi » dont le CLC a le label.

Le budget prévisionnel de l'exercice en cours est présenté tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration.

4ème résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de 670 224.83 euros et un total de recettes de 686 981.41.

Contre 0 - Abstention 0 -

Voté à l'unanimité

Noémie Hérisse, membre (2 ans de mandat)

Karel Dubois, membre associé Courçon Handball

Philippe Léger, membre associé Mairie de Courçon

Sabrina Chaigneau, membre associé suppléante Mairie de Courçon

Fanny Pitaud, membre associé suppléante Mairie de Courçon

Nouvelle Candidature :

Wilfried Maillet

Les candidats sont élus à l'unanimité

L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux co-présidents de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

7ème résolution

Contre 0 Abstention 0

Voté à l'unanimité.

- Pour donner suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire, un conseil d'administration a permis de voter les membres du bureau

Candidatures au poste : Présidente ou Co

-Prescilia Pouponnot, Co présidente

-Stéphane Bernard, Co Président

Candidatures au poste : Trésorier ou Co

-Corinne Maurice

-Jérôme Lenois

Les candidats sont élus à l'unanimité

Fin de séance à 21h30

Pouponnot Prescilia
Co Présidente
